
DESTINATAIRES : À l'ensemble du personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Valérie Langlais, conseillère cadre au président-directeur général,
Direction générale

DATE : Le 30 janvier 2026

OBJET : **Mise en vigueur de la révision du Cadre de référence sur la
gestion des documents d'encadrement administratifs (CDR-
10000) et de ses gabarits**

Nous souhaitons informer l'ensemble du personnel que la révision du Cadre de référence sur la gestion des documents d'encadrement administratifs (CDR-10000) est désormais en vigueur, ainsi que ses gabarits. Adopté le 27 novembre 2025 par le président-directeur général, ce cadre vient harmoniser et encadrer l'ensemble des pratiques liées à l'élaboration, la révision, l'adoption, la diffusion et la conservation des documents d'encadrement administratifs au CISSS de la Montérégie-Ouest.

Son objectif est d'assurer une cohérence organisationnelle, une qualité constante de l'information, une conformité aux exigences légales et réglementaires ainsi qu'une compréhension commune des processus liés aux différents types de documents administratifs. Toutes les personnes impliquées dans la production ou la gestion de ces documents doivent maintenant appliquer les balises, gabarits et procédures qui y sont définis.

Afin de soutenir l'organisation dans l'ensemble de cette démarche administrative, le Comité de coordination des documents d'encadrement administratifs (CCDEA) a été créé. Ce comité joue un rôle central dans l'harmonisation des pratiques, la validation des documents, l'accompagnement des directions et la recherche de solutions lorsque des enjeux sont soulevés au cours du processus.

Nous invitons le personnel à consulter le cadre de référence complet, ainsi que les outils administratifs qui y sont associés, en visitant la page intranet dédiée à cet effet : [Documents d'encadrement administratifs et gabarits](#)

Pour toute question concernant l'application du cadre, la numérotation, la conformité ou toute étape liée à la gestion des documents d'encadrement administratifs, vous pouvez communiquer avec le CCDEA à l'adresse suivante : document.encadrement.administratif.ci/sssmo16@ssss.gouv.qc.ca.